

### DEC200655DR10

Décision portant nomination de Mme Alexandra Sutter aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7515 intitulée Institut de Chimie et Procédés pour l'Energie, l'Environnement et la Santé (ICPEES)

## LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention;

Vu la décision n° DEC171276DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7515 intitulée Institut de Chimie et Procédés pour l'Energie, l'Environnement et la Santé (ICPES) et nommant M. Guy Schlatter en qualité de directeur ;

Considérant que Madame Alexandra Sutter a suivi la formation initiale d'assistante de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 16 au 18 mai 2017 et du 6 au 8 juin 2017,

### DECIDE:

Article 1er: Madame Alexandra Sutter, Assistante ingénieure, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7515 intitulée Institut de Chimie et Procédés pour l'Energie, l'Environnement et la Santé (ICPEES) à compter du 2 janvier 2018.

Madame Alexandra Sutter exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n° 82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Madame Alexandra Sutter est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 01er octobre 2020

Le directeur de l'unité Guy Schlatter

Pr Guy SCHLATTER TO STRASBG I FOR

Visa du délégué régional du CNRS Patrice Soullié

Visa du Président de l'Université de Strasbourg

Michel Deneken

Pour le Président et par délégation le Directeur Général des Services Adjoint de Voniversité de Strasbourg

Christophe de CASTELJAU



### DEC201785DR10

Décision portant cessation de fonctions de Monsieur Laurent Delsein, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité mixte UMR7515 intitulée Institut de Chimie et Procédés pour l'Energie, l'Environnement et la Santé (ICPEES)

### LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC150246DR10 du 30 janvier 2015 portant nomination de Monsieur Laurent Delsein aux fonctions d'AP;

### DECIDE:

## Article 1er:

Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention exercées par Monsieur Laurent Delsein, au sein de l'unité mixte UMR7515 intitulée Institut de Chimie et Procédés pour l'Energie, l'Environnement et la Santé, à compter du 01er octobre 2020.

# Article 2:

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 01er octobre 2020

Le directeur de l'unité Guy Schlatter

Pr Guy Cy SCHLATTER TO

Directeur

Visa du délégué régional du CNRS Patrice Soullie

Visa du Président de l'Université de Strasbourg Michel Deneken

o counce

Pour le Président et par délégation le Directeur Général des Services Adjoint de Muniversité de Strasbourg

Christophe de CASTELJAU



### DEC201781DR10

Décision portant cessation de fonctions de Mme Ludivine Malherbe, assistante de prévention (AP) au sein de l'unité mixte UMR7156 intitulée Génétique Moléculaire, Génomique, Microbiologie (GMGM)

### LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC181430DR10 du 17 mai 2018 portant nomination de Mme Ludivine Malherbe aux fonctions d'AP;

### DECIDE:

### Article 1er:

Il est mis fin aux fonctions d'assistante de prévention (AP) exercées par Mme Ludivine Malherbe, dans l'unité mixte UMR7156 intitulée Génétique Moléculaire, Génomique, Microbiologie, à compter du 24 septembre 2020.

### Article 2:

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 01er octobre 2020

Le directeur de l'unité Ivan Tarassov

Le directeur de l'unité

I. TARASSOV

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du Président de l'Université de Strasbourg

Le Président de l'Université de Strasbourg

MICHAL DENEKEN